

LES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL; UNE SOLUTION GAGNANTE POUR TOUS !



Par Stéphanie Trudelle

La formation des travailleurs est importante, voire même essentielle, car elle permet d'augmenter la qualité du travail effectué, de s'assurer des bonnes pratiques de travail et d'augmenter la compétitivité de l'entreprise. Il existe plusieurs façons de former les travailleurs; une des possibilités est l'apprentissage par l'action, approche utilisée dans le cadre des programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

Le programme d'apprentissage en milieu de travail permet de former les travailleurs sans avoir à les envoyer en formation à l'externe. Il s'agit d'une formation offerte sur une base individuelle et structurée. La formation se fait sur les lieux de travail et selon les différentes tâches à effectuer. À l'aide des outils mis à sa disposition (Guide du compagnon et Carnet d'apprentissage), un travailleur expérimenté, reconnu pour son expertise,

ayant un bon jugement et une facilité à communiquer (appelé compagnon), forme un travailleur moins expérimenté (appelé apprenti). À l'aide du carnet d'apprentissage, le compagnon suit

l'évolution des apprentissages de l'apprenti. Une fois le niveau recherché atteint, le compagnon confirme la maîtrise des compétences de l'apprenti et ce dernier reçoit la certification de qualification professionnelle émise par Emploi-Québec, qui atteste la maîtrise des compétences de la norme professionnelle du métier visé.

La durée de l'apprentissage est flexible et s'ajuste aux besoins de chaque individu inscrit au programme. Le programme peut s'échelonner sur une période de deux ans ou moins, selon le niveau de maîtrise des compétences du travailleur lorsqu'il commence la formation. Pour être admissible à un PAMT, le travailleur doit être âgé de 16 ans et être à l'emploi d'une entreprise reliée au PAMT.

Pour l'entreprise, il y a plusieurs avantages à choisir le PAMT pour former les travailleurs.

Parmi ceux-ci, on pense à :

- ▶ Faciliter l'accès d'un plus grand nombre de travailleurs au métier par le développement des compétences sur les lieux de travail;
- ▶ Se doter d'une équipe de travail composée de techniciens certifiés et ainsi se démarquer auprès de vos clients;
- ▶ Mettre à profit l'expérience des techniciens les plus expérimentés;
- ▶ Uniformiser les compétences techniques des techniciens et assurer une constance dans la qualité des services;
- ▶ Former les travailleurs sans avoir à se priver de leur prestation de travail durant la formation;
- ▶ Avoir un métier reconnu.

Pour les travailleurs, le PAMT permet de :

- ▶ Rehausser ses compétences en appliquant la norme professionnelle;
- ▶ Bénéficier d'une formation structurée et officiellement reconnue;
- ▶ Être formé en tenant compte de la dynamique de l'entreprise.

Le développement des programmes d'apprentissage en milieu de travail est financé par la Commission des partenaires du marché du travail. Les PAMT sont développés par les comités sectoriels de main-d'œuvre à partir d'un cadre précis, en collaboration avec les entreprises et partenaires du secteur visé. Le PAMT est le fruit d'une démarche sérieuse :

- ▶ Réalisation d'une analyse du métier;
- ▶ Conception du profil des compétences des techniciens qui pratiquent le métier;
- ▶ Élaboration de la norme professionnelle du métier;

- ▶ Construction du carnet d'apprentissage, du guide du compagnon et du guide pratique s'il y a lieu.

Deux programmes d'apprentissage en milieu de travail ont été développés pour le secteur de la qualité de l'air intérieur soit le PAMT pour les techniciens en assainissement de systèmes de ventilation et le PAMT pour les techniciens en équilibrage de systèmes de ventilation.

Le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt qui permet de financer une partie des dépenses liées à la formation par le PAMT. La partie non remboursée peut être comptabilisée dans les dépenses relevant de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, si votre entreprise y est assujettie.

Le PAMT conduit à l'amélioration et à l'uniformisation des compétences techniques et des méthodes de travail des travailleurs. De nombreuses entreprises du secteur de la qualité de l'air intérieur ont déjà adhéré aux programmes d'apprentissage en milieu de travail; 132 travailleurs ont obtenu leur certification et 243 travailleurs sont en processus de formation. Il est à noter que certains donneurs d'ouvrage demandent maintenant la certification PAMT dans leurs appels de propositions.

Vous êtes employeur et vous souhaitez adhérer au PAMT? Vous n'avez qu'à contacter la Direction régionale d'Emploi-Québec de votre région. Vous êtes travailleur et vous aimeriez faire un PAMT? Informez votre employeur afin qu'il effectue les démarches permettant l'adhésion au Programme d'apprentissage en milieu de travail. ▽

Pour en savoir plus sur les PAMT destinés aux techniciens en assainissement de systèmes de ventilation et aux techniciens en équilibrage de systèmes de ventilation, rendez-vous au www.envirocompetences.org/pamt ou contactez Stéphanie Trudelle, directrice de projets chez EnviroCompétences, au 514-384-4999, poste 24.